



## **ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET RÉSISTANTS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

**ADMINISTRATION CENTRALE - PRÉFECTORALE - RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE - COLLECTIVITÉS LOCALES -  
TRANSMISSIONS - PROTECTION CIVILE - SAPEURS POMPIERS - POLICE NATIONALE - MUNICIPALE ET SERVICES DIVERS**

### **PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2013**

Le 26 octobre 2013, les membres de l'association AACRMI SECTION AUDE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle des Fêtes d'Armissan sur convocation du Président.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée sous la présidence d'honneur de Monsieur Gérard KERFYSER, Maire de la commune d'Armissan.

Personnalités également présentes ou représentées :

Monsieur Gilbert PLA Conseiller Général de l'Aude, Monsieur Jean-Emmanuel PROST Directeur Départemental de l'ONAC-Aude, Monsieur le Lieutenant-colonel Patrick GANGNEUX Délégué Militaire Départemental adjoint de l'Aude, Monsieur le Capitaine Gérard FERAUD Commandant la Place d'Armes de Narbonne, Monsieur le Capitaine Laurent KOPP représentant le Commissaire Principal de Narbonne chargé de la Sécurité Publique Jérémie BOSSE-PLATIERE, Madame le Capitaine Christine DUBOIS représentant le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie Nationale de Narbonne Sébastien COUEDELO, Monsieur le Chef d'Escadron Honoraire de la Gendarmerie Nationale Daniel LAFFON, Monsieur le Lieutenant Alain DELFOUR représentant le Commandant Laurent COUFFIGNAL Chef de centre de secours principal de Narbonne, Monsieur Antoine RODRIGUES Commandant à la Sécurité Civile de Montpellier, Monsieur Georges LAMILHAU Président Départemental de la Société des Membres de l'ONM, Madame Denise Guilhem Ancienne Combattante et Résistante 39/45, Madame Geneviève SANCHEZ Présidente de l'Union Nationale des Combattants et du Comité de coordination de Narbonne et de représentants du Monde Combattant et d'Associations Patriotiques.

Etaient excusés : Madame Marie-Paule BARDECHE Sous Préfète de Narbonne et Monsieur le Commandant Alain LASCOMBES Directeur de la Protection Civile de l'Aude.

La première partie s'est déroulée au Monument aux Morts d'Armissan où une gerbe a été déposée par Madame Denise GUILHEM Ancienne Combattante 39/45, Combattante Volontaire de la Résistance et Messieurs Jean-Emmanuel PROST Directeur de l'ONAC Aude et Laurent KOPP représentant du Ministère de l'Intérieur, accompagnés du Président Jacques MARRIGUES. La cérémonie s'est déroulée sous le commandement du Chef d'Escadron Daniel LAFFON.

Dès la cérémonie terminée, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Armissan.

L'Assemblée était présidée par Jacques MARRIGUES, Président Départemental de l'association.

Il était assisté d'un Secrétaire de séance, Francis CARETTE, Secrétaire Général de l'association et de Joël PERALTA Trésorier de l'association.

Messieurs Michel MATHIEU, Georges REGNIER et Lucien MARTINEZ Commissaires aux Comptes de l'association, régulièrement convoqués, étaient présents.

Plus des ¾ des membres étaient présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à ses statuts.

Après avoir souhaité la bienvenue aux congressistes présents, une minute de silence a été respectée en souvenir de nos camarades disparus en 2013: Paul Jack ROSELLO, René ALVAREDO et Louis BATAILLER sans oublier nos camarades également disparus dans les différents conflits ainsi que ceux Morts au service de la République en OPEX.

L'ordre du jour a été ensuite rappelé par le Président :

- Présentation du Rapport Moral d'Activités par Francis CARETTE et Jacques MARRIGUES
- Présentation du Rapport Financier par Joël PERALTA
- Approbation des comptes par le Commissaire aux Comptes
- Vote des Rapports
- Election du Bureau
- Questions Diverses

Le Président a précisé que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.

### **Rapport d'activités 2013**

#### **PARTIE 1 - PRESENTATION FRANCIS CARETTE**

**Lundi 4 mars 2013**, à Montredon-les-Corbières s'est déroulée la cérémonie dédiée à la mémoire du Commandant LE GOFF. Pour rappel, en mars 1976, à la suite d'une manifestation de viticulteurs, le Commandant LE GOFF qui se dirigeait vers un barrage d'émeutiers pour parlementer avec ceux-ci a été tué d'une balle en pleine tête.

Une délégation d'anciens de la CRS 26, sous la conduite du Commandant SAISON et du président Jacques MARRIGUES, a déposé une gerbe sur la stèle du Commandant LE GOFF. Les porte-drapeaux de notre section audoise étaient présents à cette cérémonie.

**Le 30 mars 2013** à Salles d'Aude, au cours du repas faisant suite à la cérémonie organisée par le Président de l'Amicale des rapatriés d'Afrique du Nord, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RIVEL Maire de la commune, Jacques MARRIGUES Président de l'AACRMI Aude et Délégué Départemental de la Société d'Encouragement au Bien a procédé à une remise de décoration à plusieurs personnes ayant fait preuve de courage et de dévouement civique et social.

**Le 22 juin 2013** en souvenir des Fusillés de la Cabane de Buzet.

Il y a soixante neuf ans, le 22 juin 1944, six patriotes étaient fusillés à 15 heures 15 contre un mur d'une cabane à la sortie du village.

Cela faisait suite à la déportation de la famille BAGEAU et JAMIN ainsi que certains juifs réfugiés à Buzet.

A 10 H 30, le père Yvon PILATTO a célébré l'office religieux et après avoir cité le nom des six fusillés dans son homélie, rappela le nécessaire Devoir de Mémoire et le besoin d'amour du prochain qui est la sauvegarde de l'humanité.

A la cabane, après le dépôt de bouquets et de gerbes par les enfants des écoles, le PCF, l'AACRMI, l'ANACRA, la Ville de Damazan et la municipalité de Buzet, Jean-Louis MOLINIE, premier adjoint au Maire, rappela les circonstances de la tragédie perpétrée par la division SS « Das Reich ». Le chant des Partisans et la Marseillaise conclurent cette cérémonie.

Le troisième rendez-vous eut lieu au Monument aux Morts, place de la Résistance. Après le dépôt de gerbes de l'AACRMI par les familles LAFFON et MARRIGUES et celle de la municipalité par Jean-Louis MOLINIE et Jacques FRESQUET, lecture a été faite par Jean-Louis MOLINIE du message du Ministre des Anciens Combattants exaltant l'Appel du 18 juin 1940. Etaient également présents à cette cérémonie, Michel de LAPEYRIERE Conseiller Général, Michel MASSET, Maire de Damazan, les Conseillers Municipaux, les familles des fusillés, les associations patriotiques, les associations locales, les sapeurs-pompiers et un jeune porte-drapeau, Julien RAFAELLO pour qui, c'était une première. Un vin d'honneur concluait ces retrouvailles.

Avant de passer à la deuxième partie du rapport d'activité, quatre points à relever:

### **1 - Porte-drapeaux**

Un grand remerciement à nos Porte-drapeaux pour leur présence aux diverses manifestations et cérémonies. On notera particulièrement une nouvelle venue de 14 ans Claire COFFINET scolarisée à Paris qui a notamment porté le drapeau lors de la remise de la Légion d'Honneur à son grand-père à Narbonne et qui exercera sa qualité de Porte-drapeau à Paris.

### **2 - Nouvelles dates de commémoration : LOI n° 2012-1361 du 6 décembre 2012**

**Le 19 mars** - Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le Président vous en reparlera en seconde partie.

**Le 5 décembre** qui est la Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie n'a pas été abrogée en conséquence, cette date reste à commémorer.

### **Le 27 Mai - Journée Nationale la Résistance - Loi n° 2013-642 du 19 juillet 2013**

Date retenue en référence au 27 mai 1943, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, instance créée autour de Jean Moulin afin de coordonner les différents mouvements de Résistance française, pendant l'Occupation.

### **3 - Acquisitions**

Comme vous avez pu le constater, nous avons fait l'acquisition d'une banderole au nom de l'AACRMI Aude et d'une petite sono portative qui servira pour les diverses manifestations et cérémonies dont la première a eu lieu ce matin au Monument aux Morts, tout cela grâce à une subvention exceptionnelle de la mairie d'Armissan. Merci monsieur le Maire.

#### **4 - Blog**

Un point sur le blog qui marche bien puisque sur une année il a enregistré 2125 connexions et 6267 pages lues. Je reste bien sûr à l'écoute de vos suggestions pour essayer de l'améliorer encore. Pour rappel, vous pouvez commenter les articles et adresser des messages à la rubrique « contactez l'auteur »

Je vous rappelle l'adresse du blog : <http://aacrmi11.canalblog.com/>

#### **PARTIE 2 - PRESENTATION JACQUES MARRIGUES**

##### **DEVOIR DE MEMOIRE**

Une des missions qui échoit à l'AACRMI comme aux autres associations d'Anciens Combattants, est le Devoir de Mémoire afin que les jeunes générations connaissent leur histoire en plus de ce qu'ils étudient à l'école et qui va également de pair avec le travail de mémoire qui lui, appartient aux historiens.

Nous sommes toutefois surpris que plusieurs ouvrages scolaires, destinés à l'enseignement de l'histoire des classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>, ne mentionnent plus pour la guerre de 14-18, les noms de Joffre, Foch et Pétain mais laissent, curieusement, celui du général allemand von Falkenheim. Général, faut-il le rappeler, qui a été à l'origine de l'offensive sur Verdun.

A l'approche du centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, que la France s'apprête à célébrer, il y a là une incohérence qui mériterait d'être corrigée.

##### **LOI INSTITUANT LE 19 MARS**

Comme de nombreuses associations patriotiques, l'AACRMI Aude regrette la loi instituant le 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie et pense d'une part que cela ravive des divisions anciennes entre les Français et d'autre part jette le trouble dans les consciences.

Cette démarche tend à réactiver des plaies qui commençaient à se refermer et recrée, de fait, des divisions entre les Français alors que les défis économiques et sociétaux que notre pays se doit de relever exigent une cohésion renforcée.

Comme cela a été dit, la date du 5 décembre n'a pas été abrogée. L'AACRMI Aude appelle tous ses adhérents à marquer leur attachement à la date du 5 décembre en participant massivement aux cérémonies organisées par les autorités locales.

Nous renouvelons également le vœu effectué l'année dernière concernant la qualité d'ancien combattant et la reconnaissance nationale qui doivent faire l'objet d'une extension de droit reconnue jusqu'en 1964. Il doit en être de même pour nos camarades des OPEX et missions extérieures morts ou blessés, incorporés dans les forces de l'ONU et rattachés aux forces internationales.

##### **DECORATIONS ET NOMINATION**

Depuis notre dernier congrès de 2012, sur proposition du Président Départemental certains de nos camarades ont obtenu des décorations, d'autres, ont vu des avancées significatives sur des dossiers en cours depuis plusieurs mois voire pour certains plusieurs années.

## **Dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au grade de Chevalier :**

**Georges COFFINET** - le 14 juillet 2013 à Narbonne

### **Croix du Combattant – AFN**

**Régis ROBERT** - Notre camarade a dû attendre de nombreuses années, rejets sur rejets et cela malgré l'intervention de nombreuses associations. A ma demande, ce dossier a fait l'objet d'un recours exceptionnel car une faille est apparue dans l'interprétation administrative liée au séjour en qualité de CRS. Nous avons obtenu reconnaissance et réparation.

**Noël ROQUES** - Oublié de l'histoire car après plusieurs séjours en AFN, de 1952 au 20/06 /1962 a été reconnu Ancien Combattant le 20/07/2013. Hélas, il nous a quittés prématurément le 21/12/2012. Un dossier lent, il n'a pas obtenu cette qualité d'Ancien Combattant de son vivant. Son épouse et ses enfants ont rejoint l'AACRMI Aude.

### **Croix du Combattant - OPEX**

**Alain LAPLAGNE** - Ancien parachutiste a participé à des missions extérieures, reconnu le 03 juillet 2013 par l'ONAC sur notre proposition. Matricule 2013-0002-4765.

**Philippe KIENER** - La croix du Combattant lui a été remise sur Fonds de Troupe à Narbonne.

### **Médaille de la Sécurité Intérieure**

**Francis CARETTE** - Médaille de bronze attribuée par le Ministère de l'Intérieur promotion du 14 juillet 2013 sur proposition de l'AACRMI - Secrétaire Général de notre section associative, il est également Adjoint au Maire d'Armissan, chargé de la sécurité, membre du CISPD du Grand Narbonne et Correspondant Défense auprès de la Délégation Militaire Départementale de l'Aude.

### **Nomination au sein du Bureau National de l'AACRMI**

Renouvellement du 1/3 soit 7 postes et 7 candidats. Parmi les 7 candidats, se trouvait votre serviteur, administrateur coopté pour entérinement.

**Jacques MARRIGUES** - Président départemental a été élu Administrateur National lors du dernier congrès national.

Des demandes de décorations sont en cours, nous sommes en attente des réponses des divers Ministères.

### **A ce jour reste en suspens :**

**Légion d'Honneur : 3 dossiers** (Eliane OBINO, Denise GUILHEM, Lucien MARTINEZ)

**Ordre National du Mérite : 1 dossier** (Michel ANTICH)

**Palmes Académiques : 2 dossiers** (Francis CRESPIAN, Joseph BIGOUIN)

**Sécurité Intérieure : 1 dossier** (Serge DAOUST)

La SAEB présidée dans le département par votre président Jacques MARRIGUES a pour mission, et en toute neutralité, de récompenser les braves gens, courageux et fidèles de la République qui s'investissent, au quotidien, dans le cadre du Devoir de Mémoire. Nombre de nos adhérents en sont lauréats ou récipiendaires. On citera des actifs Policiers, Gendarmes, pompiers et simples citoyens.

Sur proposition du Président Jacques MARRIGUES ou de leur hiérarchie ont obtenu :

## **La Minerve d'Or - plus haute distinction nationale de la SEAB**

**Madame veuve Denise GUILHEM** - Héroïne de la République, Ancienne Combattante 39/45 Combattante volontaire de la résistance, titulaire de l'Ordre National du Mérite. La remise officielle sera effectuée le 5 novembre 2013 à la salle des Synodes de l'hôtel de ville de Narbonne - suivi d'une nouvelle adhésion à l'AACRMI.

### **Médaille d'Or :**

**Madame Veuve OBINO** - Ancienne Combattante 39/45 - nouvelle adhésion -  
**Alain DELFOUR** - Lieutenant des Sapeurs Pompiers de Narbonne  
**Christian ROUQUANT** - Membre de l'AACRMI - A titre exceptionnel Médaille d'Honneur de la Police Nationale.

### **Médaille de vermeil :**

**Francis CRESPIAN** - Ancien Combattant AFN, passeur de Mémoire en milieu scolaire et écrivain.  
**Michel MATHIEU** - Ancien Combattant AFN, Membre de l'AACRMI, commissaire au compte de l'association, Président de l'Union des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Armissan-Vinassan.  
**Geneviève SANCHEZ** - Présidente de l'Union Nationale des Combattants et du Comité de Coordination de Narbonne.

Nous ne pouvons que nous réjouir des décorations obtenues par nos camarades depuis notre dernier congrès.

## **INSECURITE ET FORCES DE POLICE**

Il n'est pas coutume que notre association s'exprime publiquement sur ce sujet mais notre devoir de mémoire d'Anciens Combattants du Ministère de l'Intérieur ne nous interdit pas, comme tout à chacun, de se pencher sur des événements d'actualité et d'avoir des avis quant à ceux-ci.

En l'occurrence et sans vouloir polémiquer, personne ne peut dire que l'insécurité n'existe pas. Elle est présente partout sur l'ensemble du territoire français à des échelons certes plus ou moins différents mais bien réelle.

Puisque l'occasion nous est donnée aujourd'hui, nous voudrions attirer l'attention de tous sur le professionnalisme dont font preuve les Forces de l'Ordre et insister sur le côté difficile et dangereux mais ô combien utile et nécessaire du métier de Policier et de Gendarme mais de souligner également qu'il devient de plus en plus difficile de faire respecter nos lois.

De préciser aussi que nos policiers et gendarmes donnent beaucoup d'eux même et que leur métier, très physique, exige beaucoup de maîtrise de soi, de sang-froid et de faculté d'adaptation car une mission ne ressemble jamais à une autre et qu'ils doivent, constamment, se parer à toute éventualité.

De reconnaître également l'efficacité des personnels et de saluer les résultats obtenus et enfin de rendre hommage à la mémoire nos amis policiers, CRS et gendarmes qui ont payé un lourd tribut en sacrifiant leur vie au service de la justice.

Bien sûr, nous n'oublions pas les autres acteurs de la sécurité à savoir nos amis de la police municipale, douaniers, pompiers, la sécurité civile et autres personnels militaires ou civils œuvrant dans ce domaine. Soyez tous assurés de notre soutien sans faille.

## **VŒUX 2013 FORMULÉS LORS DU CONGRÈS NATIONAL**

Comme notre Président National, Jean-Paul BACHET, la fait remarquer lors du 42<sup>ème</sup> congrès national, nous déplorons, une fois de plus, que l'Etat n'ait pas encore reconnu la qualité d'unité combattante aux formations de police qui, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1954 ont fait face à la cruauté d'un terrorisme qui a pris son développement en Algérie après avoir sévi au Maroc et en Tunisie.

Il aura fallu attendre plus de vingt ans pour obtenir, après le Titre de Reconnaissance de la Nation, la Carte du Combattant à ceux qui ont lutté pendant au moins quatre mois.

Cette carte bénéficie d'abord à pratiquement tous les fonctionnaires affectés en Algérie et qui ont supporté la charge des attentats dans des conditions périlleuses. Pour eux, selon l'expression consacrée en 1962, ce fut « la valise ou le cercueil » et il est juste qu'ils aient pu enfin recueillir la récompense de leur sacrifice.

Puis, il aura fallu attendre 2001 pour que justice soit rendue à tous les fonctionnaires de la métropole qui ont à l'occasion de missions, maintes fois répétées, participé à la répression des menées terroristes, notamment les collègues des Compagnies Républicaines de Sécurité.

Il reste que c'est le combat de notre association d'obtenir le bénéfice de la campagne simple. Ce ne serait qu'une mesure juste qui marquerait la reconnaissance de la Nation pour les souffrances physiques et morales endurées durant cette période.

## **REMERCIEMENTS**

A monsieur le Maire d'Armissan pour l'aide matérielle apportée pour la réalisation de cette assemblée générale.

## **Rapport Financier**

Monsieur Joël PERALTA a ensuite présenté les principales lignes du rapport financier qui laisse apparaître un solde créditeur au Crédit Mutuel au 7 octobre 2013 de **2398.44 euros**.

Les Dépenses totales sont de 4356.56 €, les recettes totales de 4371.00 € et le solde 2012 de 2384.00 €

Le solde 2013 est donc de  $2384.00 \text{ €} + 4371.00 \text{ €} - 4356.56 \text{ €} = \mathbf{2398.44 \text{ €}}$  en parfaite concordance avec le solde bancaire au 7 octobre 2013.

Commission de contrôle: Monsieur Michel MATHIEU confirme la bonne tenue des livres de comptes et l'exactitude des opérations effectuées durant l'exercice concerné. Messieurs Georges REGNIER et Lucien MARTINEZ ont également, tous deux, confirmé l'exactitude des comptes et déclarés n'avoir rien trouvé d'anormal quant aux opérations enregistrées. En conséquence, quitus est donné au trésorier.

## **Vote des Rapports**

Rapport Moral : adopté à l'unanimité des voix.

Rapport financier : adopté à l'unanimité des voix.

## **Renouvellement des mandats de membres du Bureau**

Deux nouvelles candidatures ont été enregistrées : Mme Irène RICCIARDI et Melle Claire COFFINET.

Ces candidatures ont été adoptées à l'unanimité. La composition du nouveau bureau est jointe au présent P.V.

Questions diverses : Néant

Une remise de diplômes d'Honneur de l'AACRMI Paris en témoignage de services rendus aux Anciens Combattants, Résistants et Victimes de Guerre a été effectuée à l'issue de l'Assemblée Générale pour Monsieur Georges COFFINET.

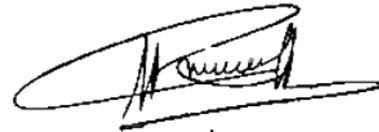
Le président a remercié tous les participants et a ensuite passé la parole aux autorités présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures 45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Secrétaire de séance.

Fait à Armissan, le 28 octobre 2013

Francis CARETTE  
Secrétaire Général - Section Aude

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Francis Carette', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

**COMPOSITION DU BUREAU DE L' AACRMI DONNANT SUITE  
AU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU 26/10/2013**

---

Présidents et Comité d'Honneur	Ange AYORA - Maurice TERRASSE - André LETAVERNIER - Lucien MARTINEZ
Président Actif Administrateur National	Jacques MARRIGUES
Vice-Président	Hubert CAZILHAC
Secrétaire Général	Francis CARETTE
Secrétaire	Christine MARTIN
Trésorier Général et Adjoint	Joël PERALTA - Jacques MARRIGUES
Conseillers Délégués aux Veuves (Pupilles de la Nation)	Germinale BEUDOT - Madeleine ESTENAVE - Adélaïde TATINCLAUX - Simonne CESSAC
Présidents Délégués à l' Action Sociale	Joël PERALTA - Lucien MARTINEZ - Irène RICCIARDI (34)
Présidents délégués et Conseillers départementaux	Michel ANTICH (31) - Louis BERGEAUT (09) Daniel LAFFON (38) -Veuve Simonne CESSAC (47)
Porte drapeaux	Geneviève BESSON - Willy CHASSINDU BOT - Romain SANCHEZ - Natacha LAFFON - Jean-Charles MARRIGUES - Mathieu BOUSSIEUX P. KIENER Père et Fils - Michel PAULIN - Claire COFFINET (Paris et banlieue)
Président départemental des Porte-drapeaux et O.N.M.	Casimir GARCIA
Présidents délégués départementaux « Au Devoir de Mémoire et à la Citoyenneté » Ange AYORA dans les lycées Francis CRESPIEN et Jacques MARRIGUES « Passeurs de Mémoire » dans les écoles et groupes scolaires, en compagnie des délégués : Hubert CAZILHAC -Simonne CESSAC - Natacha et Daniel LAFFON - André MARON - Veuve Monique VALDATI - Joël PERALTA - Irène RICCIARDI	
Président délégué aux Porte Drapeau :	Casimir GARCIA
Commission de contrôle :	Michel MATHIEU - Georges REGNIER - Lucien MARTINEZ